

Liste des prix pour les consommateurs, indépendants et petits entreprises jusqu'à 9 employés

TVAC

HTVA

1. Frais administratifs

Frais administratifs de rappel		
Frais administratifs par rappel à partir du 2e rappel	€ 10	
Frais administratifs pour demande de facture		
Facture intermédiaire	€ 4,50	€ 3,72
Facture détaillée complète: tous les appels jusqu'à 10 pages (dans les cas prévus dans les conditions générales)	€ 3,72	€ 3,07
Facture détaillée partielle: appels > € 0,50 jusqu'à 10 pages (dans les cas prévus dans les conditions générales)	€ 0,99	€ 0,82
Par page supplémentaire	€ 0,37	€ 0,31
Demande répétée d'un duplicata (par double)	€ 4,50	€ 3,72
Indemnité forfaitaire à payer en cas de non restitution d'un équipement à Proximus		
Non restitution d'un GSM	€ 150	
Indemnité forfaitaire pour non restitution d'un GSM temporaire		
Non restitution d'une Bizz IP box	€ 350	
Indemnité forfaitaire pour non restitution d'une Bizz IP box lors de la fin du contrat		
Modem (b-box)	99€	
Indemnité forfaitaire pour non restitution d'une b-box lors de la fin du contrat		
LTE modem	99€	
Indemnité forfaitaire pour non restitution d'un LTE modem lors de la fin du contrat		
décodeur TV (tout modèles)	149€	
Indemnité forfaitaire pour non restitution d'un decodeur TV lors de la fin du contrat		
MCE (Mobile Coverage Extender)	99€	
Indemnité forfaitaire pour non restitution d'un MCE lors de la fin du contrat		
Wi-Fi Booster	50€	
Indemnité forfaitaire pour non restitution d'un Wi-Fi Booster lors de la fin du contrat		
Indemnité forfaitaire pour non restitution d'un autre équipement lors de la fin du contrat	€ 99	
Frais administratifs de remise en service		
afin de remettre le produit en service après la suspension pour cause de non-respect des obligations	€ 30	
Reprise globale de toutes les installations d'un clients		
Tous les comptes de l'ancien client sont clôturés et sont réactivés au nom du nouveau client	€ 302,50	€ 250
Pour des adaptations supplémentaires, surcharge au tarif horaire	€ 49,67	€ 41,05
Choix du numéro d'appel parmi les numéros disponibles		
Frais d'accès	€ 270,00	€ 223,14
Redevance mensuelle	€ 6,00	€ 4,96
Garder le même numéro d'appel dans la même zone		
Frais d'accès	Gratuit	
Changement de numéro d'appel		
Frais d'accès	€ 33,28	€ 27,50
Frais administratifs lié à la sous-traitance du recouvrement		
15% du montant total des factures impayées, avec un minimum de € 60		

Liste des prix pour les consommateurs, indépendants et petits entreprises jusqu'à 9 employés

TVAC

HTVA

2. Frais pour services complémentaires pour la ligne fixe

Installation d'une ligne fixe le jour de la demande (Phone Line ou ISDN-2) Surcoût pour une installation le même jour (si techniquement faisable)	€ 302,50	€ 250
Frais forfaitaires pour terrassement dans le domaine privé par mètre de tranchée <i>Les frais de repavage sont facturés en supplément</i>	€ 15	€ 12,39
Modification d'installation : frais forfaitaires		
Tarif standard		
Pose d'une prise supplémentaire Pone Line	€ 13,00	€ 10,74
Pose d'une prise supplémentaire ISDN	€ 24	€ 19,83
Pose du câblage intérieur au-delà du point de raccordement <i>Le forfait comprend la fourniture et le placement</i>		
Jusqu'à six paires - par mètre (apparent ou encastré)	€ 5	€ 4,13
Au-delà de six paires	Frais évalués	
Autres modifications		
Non reprises ci-dessus	Frais évalués	
Tarifs réduits pour raison sociale pour toute modification mentionnée ci-dessus	50% du prix standard	
Déménagement de vos produits Proximus vers une nouvelle adresse	€ 59,00	€ 48,76
Main d'oeuvre pour un travail supplémentaire non repris dans les forfaits		
Par quart d'heure pour toute prestation non forfaitaire	€ 20	€ 16,53
Numéro d'annuaire		
Frais d'accès	€ 15	€ 12,39
Enregistrement ou modification de la destination d'appel	€ 15	€ 12,39
Frais d'abonnement mensuel		
Ligne simple (Phone Line ou ISDN-2)	€ 34,49	€ 28,51
Ligne avec série à sélection directe de 10 numéros	€ 43,49	€ 35,94
Service de messages		
Message prédéfini par Proximus (FR - NL - DE - EN) suite à un changement de numéro, un déménagement ou résiliation		
Période des trois premiers mois	Gratuit	
Message personnalisé - frais d'accès	€ 30	€ 24,79
Sur Phone Line, Duo, ISDN-2 Standard, Twin, ISDN-2 Indialing (par accès de base), Bizz IP Telephony		
Prolongation pour une période indivisible d'un mois	€ 27	€ 22,31
Prolongation pour une période indivisible de 15 jours	€ 13,50	€ 11,16
Prolongation pour une période indivisible de 10 jours	€ 9	€ 7,44

3. Frais pour services complémentaires pour le GSM

Frais d'activation		
ProxiDuo	€ 25	€ 20,66
Numéro Gold (frais unique)	€ 198,00	€ 163,64
Configuration d'un smartphone		
	€ 10,00	€ 8,26
Configuration d'une tablette		
	€ 10,00	€ 8,26
Changement du numéro d'appel		
Jusqu'à 4 changements dans la même année	Gratuit	
À partir du 4ième changement dans la même année	€ 6,20	€ 5,12

4. Déangement - coût des prestations

Levée d'un dérangement		
Infrastructure (jusque et y compris le point d'accès primaire) : déplacement, prestations, pièce de rechange	Gratuit	
Appareillage terminal loué ou vendu avec contrat d'entretien		
Déplacement (sauf cas prévus aux conditions générales)	€ 60,5	€ 50,00
Prestations par quart d'heure	Gratuit	
Pièce de rechange	Gratuit	
Appareillage terminal vendu sans contrat d'entretien		
Déplacement	€ 60,5	€ 50,00
Prestations par quart d'heure	€ 20	€ 16,53
Pièce de rechange sous garantie	Gratuit	
Pièce de rechange hors garantie	Sur devis	
Levée d'un dérangement si responsabilité d'un tiers		
Déplacement	€ 60,5	€ 50,00
Prestations par quart d'heure	€ 20	€ 16,53
Pièce de rechange	Sur devis	
Forfait pour légère intervention (max. 30 min. de main d'oeuvre + max. 2 m de câble ou le remplacement d'un splitter internet ou d'un point de connexion)	€ 85	€ 70,25
Remplacement des terminaux internet (router, modem) pour une cause imputable au client (par exemple surcharge d'électricité sur le site, mauvaise manipulation, des dommages physiques à l'unité, ...)		
Indemnité forfaitaire	€ 81,82	
Supplément pour intervention en dehors de heures de service normal (si non compris dans l'abonnement de la ligne)		
	€ 136	€ 112,40

5. Dérangement - indemnités

Conditions de levée de dérangements

Abonnement de base Phone Line, Duo et numérique (ISDN-2, Twin) : levée de la panne avant la fin du jour ouvrable qui suit l'enregistrement (heures normales de travail : du lundi au vendredi non férié de 8 h à 16 h 30)		
Abonnement complémentaire		
Privilege Garantie : levée de la panne dans les 8 heures de travail qui suivent l'enregistrement (prolongation des heures normales de travail jusqu'à 18 h) + possibilité de déviation des appels vers un autre numéro (coût à charge du client)		
Office : levée de la panne dans les 6 heures qui suivent l'enregistrement (heures de travail : 24/24) + possibilité de déviation des appels vers un autre numéro (gratuit)		
Indemnités (contactez notre service clientèle pour connaître les conditions pour obtenir une indemnité)		
Levée du dérangement après la date fixée - par ligne (conditions disponibles dans les Proximus Centers)		
Privilege Garantie et Office (seulement Phone Line, Duo, ISDN-2, Twin)		
Avec abonnement complémentaire Privilege Garantie		
Levée de la panne après les 8 heures ouvrables	€ 15	€ 12,39
Levée de la panne après la fin du jour ouvrable suivant le signalement - par jour de retard supplémentaire	€ 44,99	€ 37,18
Avec abonnement complémentaire Office		
Délai net de réparation supérieur à 6 heures	150% redevance mensuelle + SLA	
Délai net de réparation supérieur à 12 heures	200% redevance mensuelle + SLA	
Délai net de réparation supérieur à 24 heures	300% redevance mensuelle + SLA	
Délai net de réparation supérieur à 48 heures	400% redevance mensuelle + SLA	
Délai net de réparation supérieur à 72 heures	500% redevance mensuelle + SLA	

Ed. Resp.: Proximus SA de droit public, Bd du Roi Albert II 27, B-1030 Bruxelles, TVA BE 0202.239.951 RPM Bruxelles, BE61 0001 7100 3017 BPOTBEB1.

Les prix repris sur cette liste sont d'application sous réserve d'erreurs, d'omissions ou de fautes d'impression.